

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°26-2018-040

DRÔME

PUBLIÉ LE 16 AVRIL 2018

Sommaire

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2018-04-16-001 - confiant la suppléance du poste de Monsieur le Préfet de la Drôme à M. Sabry HANI, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme (2 pages)

Page 3

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2018-04-16-001

confiant la suppléance du poste de Monsieur le Préfet de la Drôme à

M. Sabry HANI, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme



PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Direction des ressources humaines, des moyens
et des mutualisations
Bureau de l'Organisation Administrative et
du Patrimoine Immobilier

courriel: pref-boapi@drome.gouv.fr

ARRÊTÉ N° confiant la suppléance du poste de Monsieur le Préfet de la Drôme à M. Sabry HANI, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme

Le Préfet de la Drôme, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifié relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 204-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Eric SPITZ, Préfet de la Drôme ;

Vu le décret du 14 décembre 2015 nommant M. Frédéric LOISEAU, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la préfecture de la Drôme ;

Vu le décret du 21 avril 2017 nommant M. Sabry HANI, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme;

Considérant l'absence du département de M. Eric SPITZ, Préfet de la Drôme et de M. Frédéric LOISEAU, Secrétaire Général de la Préfecture de la Drôme ;

3 boulevard Vauban - 26030 VALENCE cedex 9 - Téléphone : 04.75.79.28.00 - Télécopie : 04.75.42.87.55 Site Internet de l'État en Drôme : http://www.drome.pref.gouv.fr/accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h





ARRETE

<u>Article 1</u>: M. Sabry HANI, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme, est chargé de la suppléance du Préfet de la Drôme le **mercredi 18 avril 2018 à partir de 08h00 et jusqu'à 16h00 inclus.**

<u>Article 2</u>: Délégation de signature est donnée, à ce titre, à M. Sabry HANI en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

<u>Article 3</u>: Monsieur le Préfet et M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Drôme désigné pour la suppléance sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Valence, le 16 AVRIL 2018

Le Préfet,

- signé -

Eric SPITZ